

**Syndicat mixte de l'animation  
scolaire et périscolaire de Thégra/Lavergne  
Mairie de Thégra  
Le bourg  
46500 Thégra  
05.65.38.78.49**

## **Projet pédagogique ALSH de Thégra et Périscolaire de Lavergne 2020/2021**



**Directrice: Mme Jarguel Sophie**

**Tel :05.65.10.14.70  
@:alsh.thegra@gmail.com**

# **SOMMAIRE**

## **Introduction**

## **I-Projet éducatif**

## **II-Projet Pédagogique**

## **III-Projet de fonctionnement**

### **1-Les moyens spatiaux**

### **2-L'équipe d'animation**

### **3-L'organisation**

#### **a. L'accueil**

#### **b. Les activités**

#### **c. Les réunions**

#### **d. Journée type vacances**

#### **e. Règles à respecter**

#### **f. Savoir être et savoir faire**

#### **g. Moyens financiers**

#### **h. Rôle des animateurs**

#### **i. Sécurité**

## INTRODUCTION

Cette année nous avons choisis le thème «**Les explorateurs du monde** »

Nous aborderons ce thème de manière ludique et pédagogique. Nous souhaitons faire de l'ALSH de Thégra un lieu de socialisation et un espace harmonieux reconnu et protégé pour le bien-être des enfants et des parents.

Notre objectif n'est pas de surcharger la journée de l'enfant mais de participer à ses apprentissages dans le bien être. (Règles de vie en collectivité, temps de repos, temps d'activité...).

Tout cela afin de lui permettre de s'épanouir et de se préparer à grandir et de devenir un acteur responsable à son devenir citoyen et de trouver sa place dans notre société.

### I. PROJET EDUCATIF

Organisateur :

Syndicat mixte de l'animation scolaire  
et périscolaire de Thégra/Lavergne  
mairie de Thégra

le bourg

46500

0565387849

Président :Mr Fromenteze Dominique

Vice présidente :Mme Thamié Cécile

Si l'équipe d'animation a en charge le choix des activités et la responsabilité du bon déroulement des animations (sécurité physique et morale), il appartient aux élus de définir les orientations de la politique des activités sociales qu'ils souhaitent développer.

Le Projet Éducatif affirme que l'éducation d'un enfant est globale et continue. C'est pourquoi la municipalité a choisi que les temps périscolaires soient encadrés par des animateurs diplômés et une ATSEM présente sur l'ensemble des temps de l'enfant.

Cette organisation doit garantir la continuité de la prise en charge éducative.

Voici les objectifs du projet éducatif :

- Agir le mieux possible pour le plus grand nombre d'enfants dans les meilleures conditions.
- Mettre en place des actions favorisant la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe et de la vie citoyenne .
- Contribuer à enrichir le patrimoine culturel des enfants et des jeunes et susciter leur curiosité en les confrontant aux multiples expressions de la culture.

### II. PROJET PEDAGOGIQUE

#### 1- Les objectifs

Il est l'application directe du projet éducatif, il ne peut y avoir de projet pédagogique sans projet éducatif, il s'appuie sur des constats. Suite à ces constats, le projet pédagogique définit des objectifs qui pourront être évalués. Il est élaboré par l'équipe de direction en concertation avec l'équipe d'animation.

Voici les objectifs :

- **Favoriser l'épanouissement de l'enfant**
- **Favoriser l'autonomie**
- **Favoriser la socialisation**

## Favoriser l'épanouissement de l'enfant

| Objectifs opérationnels<br>(Fonctionnement)   | moyens   | Critères d'évaluation                       |
|---|--|---|
| Respecter le rythme de vie de l'enfant        | En étant à l'écoute des besoins de l'enfant. En aménagement des coins spécifiques : repos, lecture... En laissant l'enfant libre de « ne rien faire ». (sous surveillance et vigilance)              | Acquis En cours d'acquisition<br>Non acquis |
| Éveiller les 5 sens                           | En mettant en place des activités variées (sport, activité manuelle, chant...) En élaborant des projets d'activités autour de thème spécifique.  |   |
| Découvrir l'environnement naturel et culturel | En utilisant les diverses espaces communaux. En utilisant les ressources du territoire (association, commerçant...) En montant des projets en partenariat avec les différents services de la commune |   |
| Favoriser le « jouer » à tout moment          | En mettant en place des jeux sur le temps d'accueil (puzzle...)... En intégrant la notion de rangement, de nettoyage... En organisant des grands jeux.   |   |
| Favoriser les liens entre les groupes         | En réalisant des activités communes En favorisant les échanges... En organisant des grands jeux  |   |

## Favoriser l'autonomie

| Objectifs opérationnels<br>(Fonctionnement)                             | moyens   | Critères d'évaluation   |
|---|--|---|
| Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure                     | Visite des locaux Accueillir individuellement chaque famille et enfant. Aménagement de coins jeux spécifiques, adaptés à l'âge des enfants, en veillant à leur sécurité physique   | Acquis En cours d'acquisition Non acquis  |
| Amener l'enfant à se prendre en charge et à prendre ses Responsabilités | Mettre à disposition du matériel d'expression graphique (crayons, feutre...) Favoriser le rangement et respect des affaires. Donner la possibilité de se servir seul pendant le repas en prenant compte de la notion de quantité et de partage. Encourager la mise en place de projet individuel ou collectif (accompagnement des animateurs...) | Réalisation de pictogramme afin que les enfants de toutes tranche d'âges puissent :se servir seul, et ranger seul. Observer les pratiques des enfants et les adapter. |
| Favoriser l'expression  | Favoriser la liberté de choix (envie ou pas envie) Mettre en place des ateliers d'expression (chant, jeux de rôle ,théâtre...)   | Participer au concours D'affiches sur les droits de l'enfants avec les Francas.   |

### Favoriser la socialisation

| Objectifs opérationnels<br>(Fonctionnement)  | moyens  | Critères d'évaluation                       |
|--|---|---|
| Créer un climat affectif et sécurisant   | En privilégiant un accueil individuel (enfant et parents).<br>En mettant en place des groupes d'âges en étant à l'écoute et disponible. En évitant de crier, en mesurant son vocabulaire.<br>En favorisant des jeux calmes notamment aux temps d'accueil. | Acquis En cours d'acquisition<br>Non acquis |
| Favoriser le respect mutuel  | La politesse (bonjour, merci...).<br>Le sens du partage.  |   |
| Développer les relations avec les autres   | En connaissant les prénoms de chacun grâce à des jeux de connaissance. En favorisant l'entraide et le dialogue dans les activités par la mise en place de petits groupes.   |   |
| Faire respecter les règles de vie, les jeux et l'environnement<br>Mettre en place avec les enfants des règles particulières. E | Mettre en place avec les enfants des règles particulières. En faisant prendre conscience aux enfants de l'importance de laisser un lieu propre.   |   |

### **III- Projet de fonctionnement**

#### **1- Les moyens spatiaux**

##### Pendant les vacances scolaires et les mercredis à Thégra

Hall d'accueil avec un coin livres aménagés avec des fauteuils et un meuble avec des jeux de constructions.

2 Toilettes séparés (pour les grands et les petits)

1 Salle de repos , servant également de bureau pour la directrice du centre de loisirs.

Cuisine et réfectoire.

Cours extérieur et structure de jeu avec toboggan à l'extérieur.

1 Salle de motricité

1 Salle d'activité avec des jeux de sociétés, un coin poupées, coin dînette.

Dans le hall un coin livres avec des fauteuils ,un meuble avec des jeux de constructions.

**La structure peut accueillir un maximum de 30 enfants en Alsh. Le centre sert aussi pour l'accueil périscolaire de la semaine notamment durant les temps de repas et en garderie avant et après la classe.**

**Pendant les vacances nous pouvons utiliser les différentes structures municipales (bibliothèque, salle des fêtes, piscine..).**

##### Pendant les temps Périscolaire (Matins ,Midis et soirs du lundi au vendredi ) à Lavergne

1 Salle d'activité.

2 cours

1 Salle de restauration.

1 Salle d'activité avec un coin ordinateur partagée avec l'école.

Une réserve de matériel jeux extérieurs dans la cour du bas( table de ping-pong ,ballons ,balles cerceaux raquettes de badminton ,jeux de quilles traditionnelles etc...)

Des espaces extérieurs mis à disposition par la commune de Lavergne (terrain de foot, terrain de tennis) mais également l'accès à la bibliothèque municipale et la salle des fêtes.

**La structure peut accueillir un maximum de 60 enfants dans les locaux de l'école , cependant nous observons une moyenne de fréquentation de 15 enfants le matin et le soirs en périscolaire par contre le midi la moyenne est de 35 enfants lors des temps de repas.**

#### **2- L'équipe d'animation**

Directrice : Jarguel sophie

Adjointe de direction et animatrice : Boyaval Océane

Animatrice : Mercier Jacqueline

Animatrice : Morin Isabelle

ATSEM : Pedro Stéphanie

Animatrice : Vidal Lydie

### **3/L'organisation**

#### **a. Accueil**

Les vacances scolaires et les Mercredis à Thégra :

L'accueil se fait au centre de loisirs de Thégra (dans les locaux scolaires) de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi pendant les vacances.

Les mercredis les horaires restent les mêmes.

Les enfants peuvent déjeuner pour les enfants arrivant très tôt et à la demande des parents , mais ce dernier reste à la charge des familles.

Les mercredis :

Nous récupérons les enfants du RPI mais également de la communauté de commune CAUVALDOR à partir de 7h30 jusqu'à 18H30.

Lors des vacances scolaires des saisonniers peuvent également être accueillis en fonction des places disponibles et en réservant directement par téléphone auprès de la directrice de l'ALSH.

Le centre de loisirs est **fermé** pendant les vacances de Noël et après le 15 Août jusqu'à la rentrée septembre.

Pendant l'année scolaire les enfants sont accueillis en périscolaire sur l'école de Lavergne du lundi au vendredi :

Les matins de 7h30 à 8h45

Les midis de 12h à 13h20

Les soirs de 16h45 à 18h30

Une garderie est prévue le matin à Thégra par contre le soir ,une navette est prévue pour le transfert entre les deux écoles.

#### **b. Activités**

Les activités ne sont pas une fin en soi, elles ne sont que des supports pour atteindre les objectifs fixés et ils doivent être pourvus de sens. Plusieurs activités seront proposées aux enfants en fonction du projet d'animation des animateurs et des objectifs du projet pédagogique qui est en relation avec le projet éducatif du syndicat mixte.

Ces activités seront diversifiées : art plastique, sport, musique, jeux de langage, expression corporelle... Pendant les vacances il y aura des activités le matin et l'après-midi après le temps calme pour les enfants qui ne font pas la sieste.

Cette année nous travaillerons autour du thème

#### **« Les explorateurs du monde »**

Nous avons choisi ce thème pour ouvrir une fenêtre sur le monde qui nous entoure.

Nos projets prédominant au sein de la structure devront faire l'objet de recherches, de documentations et devra être abordé de manière ludique et pédagogique.

Ainsi, il devra être développé dans les 4 domaines d'activités :

le sport

l'expression corporelle

la culture

les activités manuelles



### **c. Réunions**

Les réunions d'équipe

Les jeudis matin avant chaque période à Thégra: réunion de préparation des mercredis et des vacances.

Les bilans se font à la journée avec les enfants, ce point est fait entre animateur à chaque réunion de préparation.

Les préparations des temps périscolaire se font avec les enfants durant les temps d'accueils en relevant leurs souhaits et idées de projets par écrits.

### **Rôle de chacun**

Cette année, nous souhaitons que chacun puisse être formé afin de participer aux tâches administratives notamment sur le logiciel carte+.

Nous élaborerons un travail d'équipe commun permettant la motivation et la responsabilité des animateurs affectés à des tâches précises.

**Sophie** : Directrice du Centre et animatrice + responsable de toutes les tâches administratives ,régisseuse principale , gestion d'équipe .

**Océane** : Remplacement de direction et animatrice + responsable du service restauration et programme à diffuser.

**Isabelle**: Référente du groupe des 6 ans + responsable du matériel fongible.

**Jacqueline**: Référente des – de 6 ans et responsable des produits d'entretiens.

**Stéphanie**: Référente des petits + responsable pharmacie et achat alimentaire.

**Lydie** : Animatrice + responsable réservation car et budget.

## **d. Journée type Vacances et du mercredi à Thégra**

### **L'accueil du matin**

C'est avant tout un temps d'échanges avec les enfants mais également avec les parents.

U moment calme ou chacun doit pouvoir se réveiller tranquillement et à son rythme en respectant les autres.

Pour ceux qui arrivent très tôt ils peuvent prendre une collation puis chacun joue à son rythme librement c'est alors que démarre les activités du matin

### **Repas**

Les mercredis et vacances scolaires le repas de cantine se déroule sur Thégra uniquement, Les enfants sont libres de s'asseoir à la table qu'ils veulent en fonction de leurs affinités et des disponibilités.

Les animateurs se placent de manière à être un par table et de manière à avoir une vue d'ensemble de la salle.

L'animateur aide à couper, à servir... Il veille à ce que les enfants se tiennent correctement à table et ne chahutent pas trop.

Ce moment doit être convivial, les enfants échangent tout en mangeant. Il est important d'inciter l'enfant à goûter sans le forcer.

Temps calme Au retour de la cantine, les enfants qui ne font pas la sieste seront en temps calme.

Ensuite il leurs sera proposé des petites activités calme comme lecture, jeux de société, dessin...

En arrivant les petits passeront aux toilettes en premier pendant que les grands se retrouveront dans la salle de bibliothèque et un animateur commencera à lire une histoire afin d'amorcer le temps calme.

### **Le goûter**

Ce dernier est fourni par les parents,

Il faut veiller et informer les familles que les sucreries sont interdites pour l'équilibre alimentaire en favorisant les produits laitiers et fruits.

En cas d'oubli et à titre exceptionnel , il peut être fournir aux enfants.

### **La Sieste**

Pour les petites sections la sieste est obligatoire. Chaque famille nous précisera si la sieste est conseillée pour leur enfant en fonction de l'âge ou de l'état de fatigue.

## **e. Règles à respecter**

- L'utilisation du portable est interdite hors cadre du travail, sauf en cas d'urgence.
  - En cas de conflit ou d'accident les animateurs doivent en informer la direction.
  - Veiller à la sécurité des enfants à tout moment.
  - Les pauses cigarettes doivent être rapide en dehors de la vue des enfants et à l'extérieur des locaux.
  - Il doit y avoir minimum un animateur par lieu où l'enfant peut circuler (pas d'enfants seuls) et une personne à l'accueil des familles.
  - L'animateur est observé par les enfants, il doit donc agir en fonction de ses propos.
- Par exemple: s'il dit aux enfants de ne pas s'asseoir sur la table l'animateur doit également respecter cette règle.
- Mettre en application les règles du protocole sanitaire lié au covid.

## **f. Savoir être et savoir faire**

### **Savoir être...**

- ...Polis accueillant, souriant ,joyeux envers les enfants et les adultes.
- ...Patient
- ...Rassurant et attentif ...
- ...Ponctuel ...
- ...Accepter les critiques constructives positives ou négatives ...
- ...Se connaître ou apprendre à se connaître ...
- ...Dynamique ...
- ...Capable de se gérer (fatigue, rythme...) ...
- ...Responsable d'un groupe, de soi-même ...
- ...Polyvalent dans les activités proposées ...
- ...Bienveillant : la bienveillance est « l'uniforme de l'animateur » ...
- ...Présentable ...
- ...Autonome ...
- ...Communicatif ...
- ...A l'écoute ...
- ...Disponible ...
- ...Se respecter soi-même et les autres ...
- ...Se remettre en question

### **Savoir-faire...**

- ...Veiller à la sécurité des enfants (affective, physique et moral)
- ...Accompagner l'enfant
- ...Donner le choix à l'enfant
- ... Répondre aux apprentissages en fonction de leurs envies et besoins
- ...Parler calmement et réfléchir avant de parler
- ...Communiquer, informer, s'informer
- ...Prendre des initiatives dans la vie quotidienne et en lien avec l'équipe et les enfants
- ...Assurer un bon accueil, aller vers les parents
- ...Être à l'écoute : se mettre à hauteur de l'enfant, montrer sa confiance et son écoute sans jugement ...Gérer son groupe (poser un cadre, être organisé, sécuriser)
- ...Donner de l'importance à son image (c'est aussi l'image de l'ACM)

## **g- Moyens financiers**

En plus de la mise à disposition des locaux et du personnel, le syndicat vote annuellement une ligne budgétaire, qui permet l'achat de tout le matériel nécessaire au bon déroulement de l'année.

Nous bénéficions de subventions de la part de CAUVALDOR mais également de la CAF.

Une convention a été signée avec la MSA pour les familles en bénéficiant afin de leur appliquer des tarifs réduits.

Peuvent également bénéficier de réductions les familles ayant un quotient familiale Caf inférieur à

550€.

### **i- Rôle de l'animateur**

La présence des animateurs est due à celle des enfants :  
Pas d'enfant = pas d'animateur

Avec les enfants

- \_ Il est garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants. L'accueil de loisirs doit permettre à chaque enfant d'évoluer à son rythme de façon ludique le plus souvent, et surtout dans le respect des règles fondamentales de la société.
- L'animateur doit faire attention à son comportement et à son langage.
- Il doit être sécurisant et rassurant.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants, en changer quand elle ne fonctionne pas et en prévoir d'autre.

Avec les collègues

- Respecter ses collègues et leur travail.
- Participer aux réunions de préparation.
- Savoir écouter et se remettre en question.
- Être ponctuel.
- Tout problème rencontré doit être signalé au directeur.

Avec les parents

- Accueillir agréablement toute personne qui se présente à l'accueil de loisirs.
- L'animateur doit échanger avec la famille sur la journée de l'enfant.
- Rassurer les familles.

### **i- Sécurité**

La sécurité est un élément primordial, il nous faudra être vigilant tout au long de l'année.

En cas d'alerte incendie, prévenir tout le monde :

- Évacuer les salles d'animation vers le lieu de rassemblement (s'informer en amont et voir fiche technique et repérer les extincteurs dans les locaux).
- L'animateur reste responsable des enfants qui sont dans son groupe.
- Vérifier qu'un enfant ne reste pas dans les locaux avant d'évacuer.
- Compter les enfants au départ et à l'arrivée du lieu de rassemblement.
- Le registre de soin et de sécurité devra être tenu à jour et vérifié régulièrement.